

Commune de Cadalen

# Lettre aux CADALENOIS





Lettre Municipale Octobre 2008



Chers Cadalénoises et Cadalénois,

La rentrée sera un de nos rendez-vous éditorial. En effet, nous avons décidé de vous donner des nouvelles des projets, travaux et autres évènements de la commune 3 fois dans l'année : au printemps et à l'automne, vous recevrez une missive qui s'apparentera plus à un « point info », comme celle-ci. En janvier, le bulletin municipal reprendra et approfondira ces informations, et fera une place aux associations. Toujours dans le souci de vous informer, notre site Internet est maintenant en service. De même, des panneaux

d'information ont été placés aux espaces propreté. Une dernière info, la commission communication souhaite s'ouvrir à ceux que ça intéresse. Faites vous connaître en mairie ou par courriel. Bonne lecture.





Mardi 2 septembre a été le grand jour de la rentrée scolaire pour 152 petits Cadalenois. Ce moment là est toujours un fait marquant de notre vie. En effet, beaucoup d'entre nous s'en rappellent et parfois, dans certaines discussions les souvenirs ressurgissent. Pour cela et surtout pour offrir à nos enfants des conditions optimales, notre travail sur le projet scolaire suit son cours.

La commission hygiène et sécurité, constituée des représentants des pompiers, de la gendarmerie, des parents d'élèves et de la municipalité, a « inspecté » notre école en juillet. Cette commission a émis un avis favorable. Elle nous a prescrit quelques travaux à réaliser afin d'améliorer encore la sécurité.

Durant l'été, des jeux au sol ont été peints dans la cour par les adolescents du CLSH (Centre de Loisirs Sans Hébergement) dans le cadre du chantier loisirs jeunes. Pour organiser la pause de midi, une animatrice a été recrutée et renforce l'équipe déjà en place, des jeux ont été mis à disposition et font le bonheur de nos chérubins.

La cantine confectionne 120 repas par jour pour nos enfants répartis en 2 services. Le tarif 2008/2009 est fixé à 2.40 €.

Nous souhaitons une bonne année scolaire 2008/2009 à l'équipe éducative dans son ensemble, et bien entendu une réussite sans limite de tous les enfants.

## INFORMATIONS MÉDECIN

Le Dr Raynaud, médecin coordinateur dans 3 maisons de retraites Puygouzon, Albi, Cadalen, souhaite préserver un service de consultations. Conscient de la nécessité pour le village de maintenir un médecin de proximité, il a fait appel à une remplaçante Cathy Rieu. Ses consultations débuteront la deuxième quinzaine d'octobre 2008.

Le Dr Raynaud consulte selon ses disponibilités tous les matins de 8h à 8h30 et le mercredi et jeudi de 13h à 15h sur rendez vous.

En cas d'urgence, vous pouvez le contacter en appelant au 05.63.33.02.76 ou au 06.80.26.22.77 jusqu'à 19h. Au delà de 19h, un centre de régulation dirige les patients en cas d'urgence vers le médecin de garde (Marssac, Lagrave, Castelnau de Lévis ou Cadalen).

Au-delà de minuit et jusqu'à 8h du matin, vous serez orientés vers le SAMU (15).

# MARCHÉ DE CADALEN

La commission commerce et artisanat voudrait créer un petit marché sur notre commune. Si vous êtes commerçants, artisans, ou si vous connaissez des personnes intéressées, faites vous connaître rapidement auprès de la mairie au 05.63.33.01.44.

## ÉGLISES

Comme vous l'avez certainement remarqué, les cloches de l'église du village ne sonnent plus. En effet, le beffroi qui soutient les cloches, nécessite des travaux : des infiltrations ont abîmé les poutres basses, provoquant un léger affaissement coté ouest. Lors de sa visite, l'expert de l'I.E.A.C. (Institut Européen d'Art Campanaire) a préconisé la mise en sécurité du beffroi en l'arrimant provisoirement à la charpente du clocher. Cette opération s'est faite début septembre. Ces mesures nous laissent le temps de constituer un dossier complet afin de bénéficier d'un maximum de subventions pour financer l'ensemble des travaux.

L'église de St Jean, quant à elle, est fermée au public. Une partie de la voûte, au dessus de la tribune, est tombée à cause d'infiltrations. Le mur de la chapelle présente également une large lézarde. Des travaux étaient déjà prévus, mais à cause de ces nouveaux dégâts, ils vont être réévalués.

#### **SITE INTERNET**



Comme promis la mairie de Cadalen vient de créer son site internet. Vous retrouvez toutes les informations concernant la vie du village, des résultats sportifs aux comptes rendus des conseils municipaux en passant par le trombinoscope de vos élus

et du personnel municipal entre autres, sur un seul portail celui de <a href="http://www.cadalen.fr">http://www.cadalen.fr</a>. Ce site vous est dédié. Il est là pour vous tenir au courant en temps réel de l'actualité de la commune et pour faciliter vos démarches administratives. Il permet aussi de trouver les coordonnées d'un commerçant, d'un artisan ou d'une association et de faire connaître notre commune aux touristes et aux nouveaux habitants.

Un système de « newsletter » est mis en place pour que vous soyez informés rapidement de l'actualité municipale par courriel.

Le site ne demande qu'à évoluer, nous comptons sur vous pour nous proposer vos idées.

Rendez-vous très bientôt sur <a href="http://www.cadalen.fr">http://www.cadalen.fr</a>

#### **ESPACES PROPRETÉ**

Notre commune dispose actuellement de 9 points d'apport volontaire pour les déchets ménagers.

Ces points sont équipés de conteneurs à couvercle vert pour les ordures ménagères et à couvercle jaune pour les emballages ménagers à recycler. Certains espaces disposent également de collecteurs de verre, d'huile de vidange usagée ainsi que de vêtements.

Une benne pour les encombrants (à l'exception des pneus et déchets verts) est également à votre disposition dans les locaux des ateliers municipaux.

Depuis un certain temps, nous pouvons constater que certains espaces s'apparentent davantage à des décharges et que pour la plupart le tri n'est pas effectué correctement. Pour retrouver des espaces propretés dignes de ce nom, nous faisons appel dans un premier temps à votre civisme en vous demandant d'adopter un comportement citoyen concernant le tri des déchets et le respect des espaces.

Plus concrètement, notre équipe s'est fixée 2 axes de travail, à savoir, la réorganisation des points de collecte et l'amélioration du tri, avec la volonté de vous associer pleinement à cette réflexion.

C'est pourquoi nous souhaitons mettre en place dès que possible un comité consultatif composé d'élus et d'administrés. Les personnes intéressées pour intégrer ce groupe de travail sont priées de se faire connaître auprès de la mairie.

Un point info réservé aux informations municipales est mis à votre disposition depuis la rentrée aux différents espaces propretés de la commune.

Ce panneau d'affichage vous informe de l'actualité municipale (date des conseils municipaux, compte rendu, ...)

Un rappel sur le tri des

ordures est affiché afin de maintenir la propreté du site pour le respect de tous et de votre environnement.



#### **HORAIRE D'OUVERTURE DE LA MAIRIE**



Lundi de 14h à 17h Jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h Mardi de 9h à 12h et de 14h à 17h Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h Mercredi de 9h à 12h Samedi de 9h à 12h

Le Maire reçoit sur rendez-vous 05.63.33.01.44

cadalen.mairie@orange.fr